

EGMT Antenne de Muret - Lettre d'information 18/2020



Objet : Compte rendu de la réunion : EGMT antenne Muret.

Date : Réunion du Mardi 1 décembre en visioconférence.

Animateur : Jean-Pierre Villeneuve

Participants : 11 adhérents connectés

1^{ère} Partie : Actualités, informations de l'antenne Muret et de l'EGMT

I – Assemblée Générale de l'EGMT

L'assemblée générale se fera à Toulouse (50 personnes Maximum) et en visioconférence.

Le samedi 19 décembre, de 9 h à 12 h.

Merci de vous inscrire auprès du secretariat@egmt.org avant le 15 décembre 2020, en précisant si vous serez physiquement présent ou si vous assisterez à l'AG en visioconférence.

Le lien vers la visioconférence vous sera communiqué quelques jours avant l'AG.

Si vous avez des questions à poser au cours de cette AG, vous devez les transmettre au secrétariat de l'EGMT pour qu'elles puissent être prises en compte et être soumises à un vote.

II – Antenne de Muret


Tant que les salles municipales sont interdites, toutes nos prochaines réunions seront organisées en visioconférence.

Pour cela c'est simple il suffit de cliquer sur le lien suivant :

<https://meet.jit.si/EGMT-Muret>

Et de vous référer à notre calendrier rappelé en fin de lettre.

Pour les personnes qui ne se sont jamais connectées vous avez reçu un mode opératoire dans la lettre n°15/2020 et des explications complémentaires dans la lettre n°16/2020.

 [mode opératoire_vidéo_conférence_EGMT.pdf](#)

Pour cette troisième expérience nous avons été 11 adhérents connectés (voir photographie page 5) et nous espérons qu'à la prochaine fois nous serons encore plus nombreux. Deux adhérents nous ont contactés et nous avons pu résoudre leur problème de connexion, n'hésitez pas avant le 15/12/2020

Vous pouvez nous joindre par mail et, ou, sur nos téléphones :

Michel : 06.70.02.24. 88
Jean-Pierre : 07.81.42.33.38

De préférence dans l'après-midi, nous ouvrirons une session **EGMT-Muret** pour faire des tests avec vous et pour tout paramétrer.

III – Cours de généalogie à l'Agora Pyrénées

Les cours d'initiation à la généalogie que Jean-Pierre donne à l'Agora Pyrénées sont arrêtés pour le moment. Il a demandé l'autorisation de le faire par visioconférence. La mairie de Muret vient de donner son autorisation.

Le premier cours se fera donc le jeudi 17 décembre à 14 h - Etat civil.

L'Agora Pyrénées vous enverra le lien pour vous connecter à cette visioconférence, elle utilise le même système que celui de EGMT "**Jitsi**".

Petite anecdote :

Vue notre "compétence" dans la visioconférence, acquise lors de différentes réunions organisées par l'EGMT, nous avons été sollicité pour faire 2 formations en visioconférence sur "**Jitsi**".

La première, avant la décision du maire de Muret, pour former les cadres et le chef de service des Agora.

La seconde pour former des animateurs des Agora à la visioconférence.

IV – Subvention

Jean Pierre a déposé une demande de subvention 2021 à La mairie de Muret, on espère avoir une subvention pour prendre un abonnement à une Box Internet qui nous permettrait de pouvoir disposer du Wifi dans toute la salle. La mairie prenant a sa charge la réalisation de la ligne téléphonique arrivant dans la salle.

Dans le cas de l'acceptation tant par la mairie que par EGMT, le projet sera comparé (prix et matériels) aux offres des opérateurs.

V – Cours de Généalogie à Toulouse

Nous vous rappelons que Fabrice donne tous les mercredis soir son cours sur la généalogie de 18 h à 20 h 30 accessible à tous.

Dans ce cas vous devez vous connecter à partir du lien suivant :

<https://meet.jit.si/EGMT-cours>

L'enregistrement vidéo de la conférence est aussi disponible sur le site de l'EGMT, mais attention le fichier à télécharger est très lourd presque 1 Gigaoctet.

2^{ème} Partie : Conférence

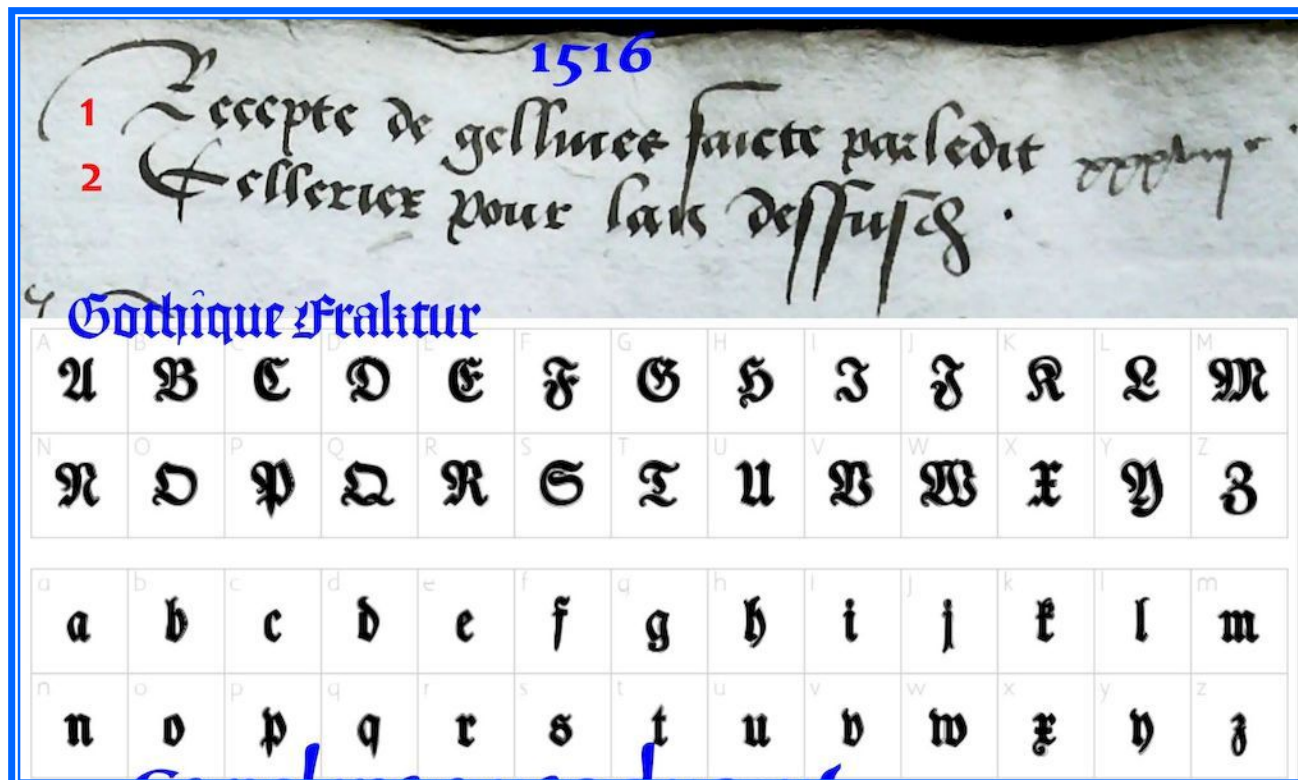
Au cours de cette réunion, Denis nous a proposé 4 textes de paléographie.

C'est un ensemble de textes de différentes périodes et différentes formes, allant du début 16^{ème} (texte 1 de deux lignes) au 17^{ème} siècle (3 textes aux écritures différentes). L'objectif est de montrer l'évolution des écritures.

- Image 1 (écriture médiévale) : 2 lignes à transcrire (ou à reconnaître des mots) en s'aidant de l'alphabet "gothique fraktur".

- Image 2 : 3 textes de différentes époques, avec des difficultés différentes.

Image n°1 : 1516 : Compte annuel des recettes du Duc de Lorraine (AD 54 ; B6151)




Transcription littérale :

« Recepte de gellines faicte par ledit
Cellerier pour l'an dessus(dit) .
XXXVIII [38]»

Définition :

Gelline : dans ce texte, il s'agit bien de gellines (gelines de gallinacées), c'est-à-dire de poules que le duc de Lorraine demande comme impôt aux habitants du village : c'est un cens en nature levé sur tous ceux qui sont "taillables" et dont la liste est donnée. Je vous joins en annexe le texte complet.

 [annexe_texte1_paleo4.pdf](#)

Le Cellerier, du latin *cellararius*, ou *cellerarius*, est au XVI^{ème} siècle, le titre officiel que l'on donne dans un monastère au religieux (moine) ou religieuse qui prend soin de la dépense de bouche (alimentation) et des bien matériels. Il est chargé des finances d'un monastère.

L'écriture **Fraktur** couramment appelée **écriture gothique** ou **gothique allemande**, est un type d'écriture gothique, version typographique de l'alphabet latin apparue en Allemagne au début du XVI^{ème} siècle et qui a perduré jusqu'au XX^{ème} siècle.

Image 2 : 3 textes avec des écritures différentes :

1607 : Autres recettes (AD 54 ; B6234)

1682 : Baptême à Labeaume (AD 07 ; BMS - 1606 à 1693 vue 254)

1726 : Baptême à Poujol-Sur-Orb (AD 34 ; BMS 5 MI 25/6 1723- 1733 vue 77)

L'objectif est de montrer l'évolution des écritures. Bien étudier le **Ductus** de la lettre, c'est à dire l'ordre de succession et le sens dans lequel ont été tracés les différents traits composant la lettre, ne pas oublier que le stylo bille n'existait pas et que la plume d'oie ou d'aigle était la règle :

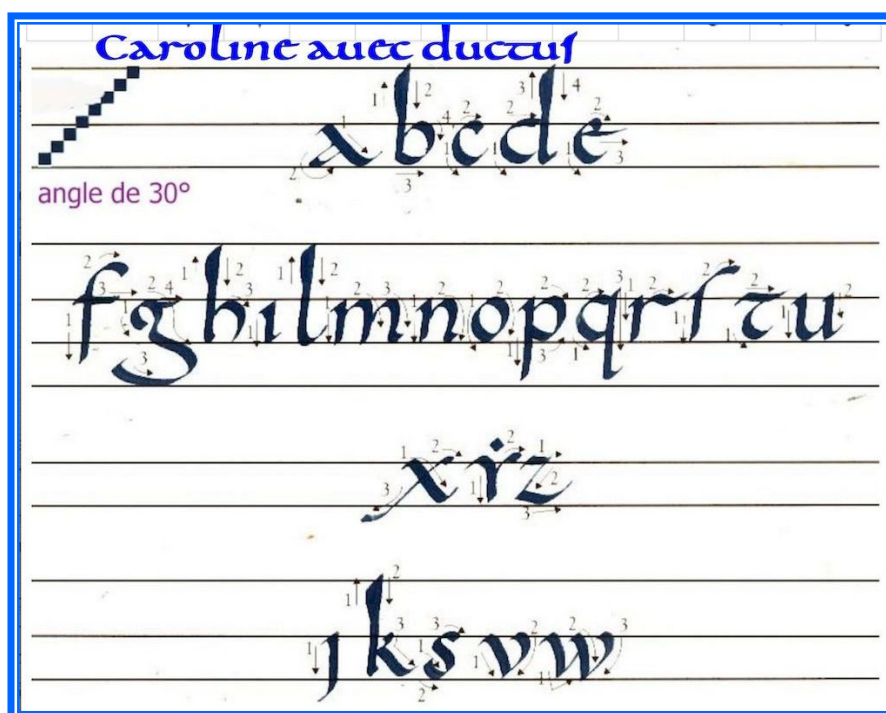


Décomposer les gestes du scripteur doit vous aider à reconnaître la lettre qu'il a voulu tracer.

La **minuscule caroline** est une écriture apparue au VIII^{ème} siècle, vers 780 sous l'impulsion de Charlemagne, dans l'école palatine tenue par Alcuin (L'un des principaux amis et conseillers de Charlemagne, il dirige la plus grande école de l'Empire carolingien, l'école palatine à Aix-la-Chapelle). Elle se diffuse ensuite depuis l'abbaye Saint-Martin de Tours où l'érudit s'est retiré à la fin de sa vie. Puis elle se répand dans tout l'Empire par les codices (code), les capitulaires et divers textes religieux.

A partir du XII^{ème} siècle, la caroline décline lentement, pour laisser la place, au XIII^{ème} siècle, à l'écriture gothique, plus anguleuse. Mais elle est reprise par les humanistes de la Renaissance au XVI^{ème} siècle, et réadaptée pour les premiers caractères d'imprimerie.

Elle présente des formes rondes et régulières qui la rendent plus facile à lire et à écrire que la minuscule mérovingienne. Sa clarté favorise sa renaissance au XVI^{ème} siècle.



Aux XVII -XVIII siècle, l'écriture se libère. L'école commence à se développer, mais ceux qui savent écrire, comme les rédacteurs des registres, les notaires, ont rarement une écriture bien lisible. Ce n'est pas de la calligraphie !

A cela s'ajoutent les difficultés dues :

- à la forme de certaines lettres qui ont changé selon les époques et, les régions.
- à l'orthographe non fixée (souvent phonétique).
- aux abréviations conventionnelles de chaque époque.


D'OU L'IMPORTANCE DE S'EXERCER A LA PALEOGRAPHIE.


3^{ème} Partie : Discussions entre les adhérents

Suite à cette présentation, quelques adhérents ont posé des questions sur les évolutions des logiciels Heredis et Génétique 2021. Une présentation comparative sera présentée à la réunion du mardi 15 décembre 2020.

Concernant l'implantation d'une box Wifi durant nos réunions, cela nous permettrait de travailler avec beaucoup de confort et de réactivité par rapport à la situation actuelle avec l'utilisation de nos Smartphones qui « saturent » rapidement et nous avons des problèmes « de cage de Faraday » avec le bâtiment métallique.

En résumé dans cette lettre vous avez 2 documents à télécharger :

 [annexe_texte1_paleo4.pdf](#)

 [MuretPaleo4_Correction_Ecritures anciennes .pdf](#)

Prochaines réunions en 2020/21 :

- mardi 15 décembre de 14 h à 17 h, en visioconférence,
- mardi 5 janvier 2021 de 14 h à 17 h, en visioconférence.
- mardi 19 janvier 2021 de 14 h à 17 h, en visioconférence.



visioconférence du 1 décembre 2020 (11 participants)

Email antenne : muret@egmt.org

Jean-Pierre Villeneuve
Genea.villeneuve@free.fr

Prévost Michel
prevostmichel@neuf.fr